

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 AVRIL 2018

Monsieur Georges JULLIEN, Maire, ouvre la séance à 18 heures 30 et procède à l'appel :

Présents : Georges JULLIEN, Christian REY, Yvette LOUIS, Pierre FERRIER, Michel SEIGNOUR, Edith LANDREAU, Nathalie BONAVENTURE, Patricia GONDRAN, Jean- Pierre GINOUX, Louis – Pierre FABRE, Josette BRIAT, Frédérique BARBE, Christiane MAURIN, Christian GIRAUD, Laurence KAROUTCHI, Vincent MOMPEYSSIN, David PAULEAU, Marine BRANTE, Orane PUIG, André GENIN, Magalie FROSSARD, Robert ANASTASI, Alain LOUCHARD, Danièle GINOUX, Hubert RADELLET, Patrick RICCI

Absents excusés : Bertrand REYNAUD procuration à Yvette LOUIS - Valérie CHARAVIN à Pierre FERRIER - Florence CARLI-DIAZ procuration à Danièle GINOUX

Absents : /

1 NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mme Edith LANDREAU est nommée à l'unanimité.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

2 APPROBATION DU DERNIER PROCES – VERBAL DU 3 AVRIL 2018

Aucune observation, le procès - verbal est adopté à l'unanimité.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

3 LECTURE DES DECISIONS

Le tableau est transmis aux membres du Conseil Municipal selon les dispositions de l'article L 2122-23 du CGCT.

Aucune observation formulée, le Conseil Municipal en prend acte.

*_*_*_*_*_*_*

18h30 : Mme GINOUX intervient par rapport au compte-rendu et au procès-verbal établis après chaque conseil municipal.

M. le Maire autorise M. CASTELLANI (responsable administratif et financier) à s'expliquer.

M. CASTELLANI montre à Mme GINOUX que dans le registre des conseils municipaux, les comptes-rendus et procès-verbaux établis ne relatent aucun échange entre les élus.

M. CASTELLANI indique aussi sa difficulté d'établir un compte-rendu exhaustif et objectif.

Mme GINOUX prendra contact avec M. CASTELLANI pour voir comment établir à l'avenir un compte-rendu.

*_*_*_*_*_*_*

4. DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR L'ACQUISITION DE LA MAISON CHAUVET

Monsieur Le Maire expose le point.

Vote à l'unanimité.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

5. DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR REALISER UNE PREMIERE TRANCHE DE TRAVAUX DANS LA MAISON CHAUVET

Monsieur Le Maire expose le point.

A la demande de Mme GINOUX il précise que l'étude des travaux sera réalisée pour confirmer la faisabilité de construire un pôle médical.

Mme GINOUX indique son inquiétude sur le stationnement des voitures.

Elle propose la maison ALAZARD comme solution alternative.

M. le Maire répond qu'il faut la détruire et qu'il serait difficile et couteux de construire un pôle santé avec la même superficie que la maison de Mme CHAUVET.

Mme BARBE pose la question du problème évoqué par la propriétaire de la pharmacie en face de l'Ecole de Noves.

M. le Maire répond que c'est un faux problème. Il précise que pour l'ancien projet qui envisageait la création d'un pôle santé sur le site de l'ancienne gare, M. LAMBERT, pharmacien sur la place de la Mairie, n'avait pas pris contact avec M. le Maire.

Vote à l'unanimité.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

6. DEMANDE DE SUBVENTION EN VUE DE L'ACQUISITION FONCIERE D'UNE PARCELLE

Monsieur Le Maire expose le point.

Vote à l'unanimité.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

7. DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACQUISITION D'UN CAMION ET D'UNE REMORQUE

Monsieur Le Maire expose le point.

La société PAGES a été choisie pour l'achat de la remorque.

Vote à l'unanimité.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

8. DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACQUISITION D'UNE CAMIONNETTE ELECTRIQUE

Monsieur Le Maire expose le point.

Vote à l'unanimité.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

9. DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR LA RENOVATION DE LA TOITURE DE LA MAIRIE, L'INSTALLATION D'UNE NOUVELLE SIRENE ET LE REMPLACEMENT DE FENETRES

Monsieur Le Maire expose :

Vote à l'unanimité.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

10. DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RENOVATION DE LA TOITURE DE L'ECOLE DE NOVES, LE REMPLACEMENT DE FENETRES ET LA REFECTION DES FACADES

Monsieur Le Maire expose :

Vote à l'unanimité.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

11. DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RENOVATION DE LA TOITURE DE LA SALLE DE L'ESPACIER ET L'AMENAGEMENT DE SON ENTREE

Monsieur Le Maire expose le point.

Vote à l'unanimité.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

12. DEMANDE DE SUBVENTION POUR REAMENAGER L'ENTREE SUD DES PALUDS-DE-NOVES

Monsieur Le Maire expose :

Vote à l'unanimité.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

13. DEMANDE DE SUBVENTION POUR RENOVER LES ARMOIRES ELECTRIQUES DE L'ECOLE DE NOVES ET REMPLACER DES RADIATEURS

Monsieur Le Maire expose :

Vote à l'unanimité.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

14. DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR INSTALLER DES LAMPES LED SUR LES DISPOSITIFS D'ECLAIRAGE EXISTANT

Monsieur Le Maire expose le point.

M. RADELET demande si l'économie escomptée a été évaluée.

M. le Maire répond qu'une économie de 70% minimum est prévue.

Il restera ensuite le stade de Bonpas et les terrains de tennis pour lesquels actuellement il n'existe pas de dispositif permettant d'effectuer des économies.

Vote à l'unanimité.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

15. DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR RESTAURER LE CLOCHER DE L'EGLISE

Monsieur Le Maire expose le point.

Vote à l'unanimité.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

16. DEMANDE DE SUBVENTIONS POUR INFORMATISER LES ECOLES DE NOVES ET DES PALUDS-DE-NOVES

Monsieur Le Maire expose le point.

M. CASTELLANI explique que les abonnements téléphoniques des portables ont été renégociés afin de diminuer le coût global.

Vote à l'unanimité.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

17. AVENANT N°2 DU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE ET REHABILITATION D'UNE CLASSE PRIMAIRE

Monsieur Le Maire expose le point.

Vote à l'unanimité.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

18. CREATION DE QUATRE EMPLOIS D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1^{ère} classe au 01/06/2018

Monsieur le Maire informe l'assemblée :

Vote à l'unanimité.

19. COURRIER DE M. ANASTASI

Monsieur le Maire lit le courrier de M. ANASTASI.

M. ANASTASI explique le sens de son courrier et sa volonté de créer un groupe Parti Socialiste Ecologie.

Il continuera à travailler sur la préparation des conseils municipaux avec le groupe de l'opposition.

La création d'un nouveau groupe de gauche est entérinée.

20. ACQUISITION DE LA PROPRIETE CHAUVET

Monsieur Le Maire expose le point. Etant donné que l'acquisition est réalisée à l'amiable et non en préemptant, il est nécessaire que le Conseil Municipal se prononce sur cette acquisition.

Mme GINOUX demande si le projet de pôle médical est maintenu. Elle demande si la création d'un pôle médical sur le site de la maison ALAZARD ne serait pas une autre option.

M. le Maire fait valoir qu'il faudrait la raser et construire un nouveau bâtiment avec un parking, ce qui serait très onéreux. De plus, son positionnement dans le virage pourrait s'avérer dangereux pour les piétons.

Vote à l'unanimité.

*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*

La séance est levée à 19h12.

A Noves, le 17 avril 2018

Le Maire,

Georges JULLIEN

